

essere basato su fondamenti sicuri, per la responsabilità che gli incombe di fronte alla società, oltre che venir organizzato in maniera da far appello a tutte le competenze: la relazione dello Chanfon mostra chiaramente le sue predilezioni per il lavoro di équipe che non deve escludere ma armoniosamente dirigere tutti gli specialisti.

Il relatore mette poi in evidenza alcuni progetti in corso, relativi a varie esperienze professionali che son venuti a dare una concreta risposta all'esortazione rivolta da Raymond Lemaire nel 1976. Si tratta di un lavoro di inventario globale sull'architettura della città di New York, di un progetto pilota per la creazione di lessici o « thesauri » in più lingue, legati agli antecedenti storici della celebre città di Cartagine, e infine dei risultati di un programma destinato a proteggere il patrimonio culturale dello Stato di Yucatán (Mexico).

Lo Chanfon termina con il formulare le conclusioni che discendono dalle sue argomentazioni e che spero saranno approvate ed alle quali mi allineo con convinzione, anche se ho prospettato l'opportunità di ritocchi e precisazioni.

Aggiungerei in particolare la proposta di una speciale raccomandazione ai diversi Comitati nazionali perché svolgano le azioni più idonee per esortare e spingere i loro paesi ad esaminare i problemi della conservazione del patrimonio architettonico in una visione globale che permetta di compiere una programmazione degli interventi, anche a lungo termine. Ciò dovrebbe risultare possibile dato che, in moltissimi paesi, i beni architettonici sono in gran parte di patrimonio comune.

Soltanto se, partendo dalla realtà sociale del paese, si corrisponderà degnamente alle aspettative, programmando i lavori di conservazione, si potrà giungere ad una più produttiva attivazione professionale.

Nel chiudere questo tema vorrei osservare che non tutta l'attività professionale dei membri dell'ICOMOS dovrebbe integralmente risolversi nelle diverse fasi di progetto e realizzazione dei restauri; anche lo studio e la divulgazione scientifica dei monumenti debbono avere una loro specifica parte. Se vogliamo amare e valorizzare i beni architettonici, dovremo conoscerli e farli conoscere, mostrando il valore delle loro testimonianze che costituiscono una storia murale dell'umanità, leggibile da tutti perché scritta soltanto con la magia dell'architettura.

RAPPORT GENERAL

Doctrine de la connaissance et de la restauration des monuments et des sites

Le rapport très vaste et varié de Michel Parent part de loin et reflète l'esprit dialectique particulier de l'auteur qui a structuré son exposé en sept chapitres et une conclusion, tous parsemés de nombreuses observations extrêmement intéressantes.

Les quatre premiers chapitres se développent de façon autonome, en faisant entièrement abstraction des rapports présentés au cours du Colloque scientifique, et doivent être considérés comme une vaste introduction théorique et doctrinale. Les sujets — L'exigence théorique et doctrinale; Contenu de notre recherche; Problématique de notre regard; Spécificité du Patrimoine Architectural — se suivent sous une forme éloquente et agréable, qui utilise également des idées et des comparaisons littéraires.

Nous pouvons dire que cette partie révèle une structure didactique qui, en partant des principes les plus éloignés, se développe ensuite graduellement, afin d'aboutir à une construction logique, ou plutôt, à l'affirmation d'une thèse. Il serait impossible de la résumer d'une manière exhaustive, et de suivre pas à pas cet auteur illustre dans toutes les explorations intéressantes de cette longue introduction; mais on peut relever que ses réserves sur les principes codifiés par la Charte de Venise transparaissent déjà dans cette partie du discours. Bien qu'un grand nombre de ces argumentations semblent avoir été introduites pour justifier et appuyer cette attitude critique, en réalité Michel Parent ne prend pas une position ferme quant à la doctrine de la restauration énoncée par la Charte, en préférant ainsi passer pour un possibiliste ou peut-être pour un révisionniste. C'est d'ailleurs la position, du reste tout à fait respectable, de nombre d'entre nous et aussi de ceux qui n'estiment pas devoir partir de principes sûrs et qui ne se rattachent pas aux situations analogues apparues dans d'autres branches des arts plastiques.

Par exemple, vu qu'il ne partage pas une vision historique des problèmes de la restauration, notre illustre collègue affirme, en tant qu'axiome, que toute intervention se pose en termes de « choix entre un certain passé et un certain avenir de l'oeuvre ». Je me permets de remarquer qu'on ne devrait pas parler d'un « certain passé », car le passé nous a été entièrement transmis par le monument, y compris les modifications et les adjonctions qu'il a subi, qui nous documentent sur la vie de l'édifice et sur lesquelles nous ne devrions pas avoir la présomption d'effectuer nos choix préalables. Le seul choix fondamental qui nous est demandé est celui de la meilleure manière d'assurer la conservation du bien architectural tout entier, même du plus tourmenté et composite.

Pour ce faire, il est sûrement indispensable d'effectuer des études approfondies sur l'édifice ou sur l'ensemble monumental, de façon à saisir tous ses aspects cachés en suivant des lignes de recherche très diverses. Au terme de cette étude — qui, de nos jours, nous devons l'avouer, n'est pas réalisée partout — le monument ne sera plus pour nous un objet étranger sur lequel nous pouvons réaliser de nouvelles expériences architecturales et exercer notre propre fantaisie.

Seul un approfondissement de nos connaissances, effectué avec beaucoup d'intelligence et d'amour, nous porte à considérer l'objet architectural avec ce « regard différent » dont parle Parent avec beaucoup de perspicacité; cette prise de conscience du monument représente la reconnaissance de sa qualité d'oeuvre d'art. C'est donc à la suite et sur la base de cette reconnaissance globale que nous devons équilibrer nos prudentes interventions.

Dans la suite de sa brillante « causerie », après les considérations d'ordre théorique, le rapporteur introduit et place ponctuellement ses propres commentaires aux textes relatifs à ce thème important du Colloque. Dans le V^{ème} chapitre, il met en relief les problèmes relatifs à la consistance du patrimoine architectural qui ne cesse de s'accroître, et il commence par considérer la protection du type ponctuel sur les biens architecturaux isolés.

Un thème spécifique découle de la constatation de l'échelle différente utilisée pour imposer cette protection dans les divers pays. Le rapporteur propose que l'ICOMOS évalue les avantages et les inconvénients des tendances qui visent à limiter ou à accroître les listes de protection spécifique pour les édifices monumentaux. C'est un voeu auquel il est bon, à mon sens, de s'associer afin de rapprocher, et non pas d'unifier, les politiques trop différentes d'inventaire et de catalogage.

Après avoir énoncé les caractères spécifiques de la protection réalisée par zone, le rapporteur examine l'accroissement actuel de la consistance du patrimoine — surtout dans le domaine de l'architecture rurale et de l'archi-

itecture industrielle — qui constitue le préalable indispensable pour réanimer les complexes industriels du XIX^{ème} siècle, et pour intégrer les quartiers anciens dans la vie de la ville moderne. De nombreuses communications nous sont parvenues à ce sujet, ce qui confirme l'intérêt des membres de l'ICOMOS pour la réalisation d'horizons plus vastes et pour la gravité des problèmes qui ont été ainsi soulevés.

Le VI^{ème} chapitre a trait aux sujets relatifs à la documentation du patrimoine architectural et de ses restaurations. Le rapporteur fait ressortir la qualité des problèmes et la nécessité de les aborder avec méthode et rapidité, en vue également des interventions futures, et il souligne opportunément l'exigence de tirer du monument toutes les informations nécessaires.

Je pense que la proposition renouvelée de classer et de diffuser ces informations doit être approuvée par tous et doit pousser l'ICOMOS à renouveler ses efforts. Il s'agit d'initiatives qui visent à faire mieux connaître les aspects, les qualités et l'essence des édifices monumentaux, et non pas exclusivement en rapport avec la construction: il n'est jamais trop tard pour faire démarrer une fois pour toutes le secteur de la documentation qui a déjà connu des développements considérables dans le domaine muséographique.

Le VII^{ème} chapitre, intitulé « Conservation et restauration », est naturellement le chapitre le plus important, et il est donc destiné à polariser notre attention, parce que c'est là que le rapporteur clarifie sa pensée. Il aborde essentiellement trois thèmes:

- Les conditions et les circonstances d'une « restitution légitime »;
- L'histoire écrite sur le monument: la transparence;
- Restaurer les restaurations.

Ce long rapport se termine donc par l'analyse et le développement de ces thèmes spécifiques, vis-à-vis desquels l'auteur fait preuve d'une libéralité extrêmement indulgente.

Ces pages révèlent clairement la position conceptuelle du rapporteur, telle qu'elle se présente au terme de ce vaste exposé. Il ressort donc qu'il est favorable aux restitutions dites légitimes et il essaie d'en justifier les cas les plus disparates, sans les limiter uniquement aux cas déterminés — je dirais presque imposés — par des causes violentes, telles que les destructions provoquées par la guerre. Parent semble vouloir laisser toute option aux soins scrupuleux avec lesquels l'opération sera conduite et au talent sensible de ceux qui la dirigeront. Il arrive même à admettre que les quelques restes d'un « ensemble classique » pourront trouver la clef d'une reconstruction fidèle même dans des extrapolations qui devront être effectuées sur la base de consistances et de formes architecturales semblables.

Je ne peux pas à présent ne pas déclarer ma méfiance à l'égard de ces formes non limitées d'intervention et, sans commenter en détail les indications suggérées dans les trois points, j'estime devoir souligner que, dans la pratique, ladite « restitution légitime » entraînerait inévitablement la légitimation de fantaisies et d'abus; et que, théoriquement, on ne devrait pas parler d'« authenticités successives », ce qui porterait à privilégier l'une d'elles par rapport à l'autre. L'objet architectural qui nous est parvenu à la suite d'une série de modifications et d'adjonctions devrait au contraire être pris en considération en vertu de son authenticité historique, dans toutes ses parties et indépendamment de l'époque à laquelle elles appartiennent; d'où l'existence du problème spécifique de la « débaroquisation », explicitement développé par l'auteur.

* * *

Il nous paraît très étrange que, dans un rapport aussi vaste — qui touche tous les problèmes, en entrant dans les détails les plus divers et en recourant à des citations historiques et littéraires —, il n'y ait aucune référence aux deux autres principales catégories d'oeuvres d'art — les peintures et les sculptures — et encore moins aux principes et aux méthodologies qui règlent depuis longtemps les restaurations dont elles font l'objet. Il s'agit d'une constatation personnelle, à mon sens surprenante et presque inexplicable. Si le rapporteur avait fait quelques références à ce sujet, il ne serait pas arrivé à des formulations qui sortent du contexte de notre culture moderne, axée sur l'historisme.

La Charte de Venise doit être revue pour être complétée et mise au point, mais ses principes fondamentaux ne peuvent être rejetés ou contournés. Cette Charte n'est pas seulement un code de comportement, mais elle contient également une série de déclarations logiques et articulées qui ont leurs racines dans la culture de notre époque, mais qui se reflètent également dans les principes et dans les réalités des restaurations effectuées dans le cadre des expressions artistiques les plus variées.

Nous pensons que la Charte devra être également étendue, dans les limites de la prudence, à la tutelle des anciens environnements, et en particulier des centres et des noyaux historiques, comme on l'a proposé depuis longtemps. C'est une exigence que tout le monde ressent désormais et dont la solution ne peut pas être, à mon sens, renvoyée si l'on veut sauvegarder le prestige de l'ICOMOS. Cette exigence sera peut-être accueillie, même en dehors de la Charte de Venise, si l'on rédige et l'on approuve un deuxième document spécifique, visant à la tutelle et à la conservation des « ensembles »,

comme le propose le Prof. Schmid dans le rapport présenté à ce Colloque.

Je crois que nous sommes tous conscients de la nécessité que les principes de la Charte de Venise continuent à régir notre activité, dans les domaines les plus divers, quitte à laisser une certaine liberté naturelle d'interprétation de ses normes, formulées d'une manière très claire et concise. Je pense que même l'illustre rapporteur, Michel Parent, voudra bien accorder sa confiance à cette déclaration de principe; et j'espère en outre que ce Colloque pourra se terminer en fournissant des indications utiles en vue de compléter la Charte, de façon à ce que les membres de l'ICOMOS puissent poursuivre leur activité sur des bases plus solides et même l'étendre et la perfectionner dans le domaine immense des « ensembles » et des noyaux urbains d'intérêt historique.

Conservation des matériaux et application de la recherche scientifique à la restauration

Dans l'introduction de son rapport sur les matériaux, Bernard Feilden anticipe dès le départ six propositions qui représentent déjà une conclusion mise en relief par l'auteur avec un esprit pragmatique. Il s'agit d'initiatives qui doivent toutes être prises au sein de l'UNESCO et de l'ICOMOS, et qui révèlent la personnalité de l'auteur, directeur de l'ICCROM, avec son penchant naturel et son aptitude professionnelle à la pratique des activités internationales.

Dans une brève introduction, il se réfère à trois documents présentés au cours du Colloque et qui n'ont pas un lien direct avec la suite de son rapport.

Le premier concerne l'importance d'employer les matériaux pierreux, considérés également comme une constante de l'environnement, et dont l'emploi entraîne de nos jours de gros problèmes de production et ensuite de travail artisanal. Le deuxième document examine en particulier les toits formés de petites planches de bois (bardeaux).

Le rapporteur s'attarde sur le troisième document qui recommande la production de goudron brûlé en fosse, considéré comme étant le meilleur produit pour préserver le bois employé dans les anciennes constructions, et surtout dans les toits.

L'auteur fournit ensuite un compte-rendu détaillé des rapports présentés au cours du Colloque, en les insérant dans un développement subdivisé en plusieurs parties, et surtout en les complétant avec de nouveaux renseignements et des considérations précieuses.

Les observations sur l'artisanat traditionnel et sur les causes de sa dégradation sont particulièrement intéressantes: il s'agit d'un phénomène inquiétant qui mérite toute notre attention et auquel il faudrait s'opposer avec des moyens particulièrement efficaces.

Bernard Feilden nous parle des pollutions et met l'accent sur les dommages causés par les vibrations. En l'absence de rapports spécifiques au cours du Colloque, il assortit ces sujets de remarques actuelles et pertinentes, en fournissant également un tableau qui résume les causes de la dégradation et qui s'avèrera sûrement d'une grande utilité.

Un chapitre est consacré, en particulier, à la recherche de ces causes de dégradation, basée sur des examens fréquents, effectués tout d'abord à première vue et ensuite régulièrement répétés et formalisés, afin d'indiquer les interventions pour la conservation des édifices, qu'il subdivise en interventions « immédiates, urgentes, nécessaires et souhaitables ». Il rappelle ensuite les autres études effectuées sur ces thèmes et il décrit les plus récentes ou les plus importantes d'entre elles. Il met également en lumière toutes les raisons pour lesquelles le ciment Portland ne peut être employé dans la restauration des édifices historiques, en s'appuyant sur 9 arguments.

Le rapporteur, après un aperçu détaillé des dommages causés par les installations pour la climatisation (chauffage, conditionnement et humidification), souligne l'exigence de connaître à fond non seulement toutes les méthodes traditionnelles, mais aussi les divers produits chimiques employés pour la conservation, et il propose d'établir un inventaire à ce sujet afin d'indiquer leur composition et leurs caractéristiques.

Il aborde ensuite le thème des recherches sur les pierres et les mortiers, et s'attarde en particulier sur les matériaux terreux et sur les briques crues, en partant de l'approche globale de leur conservation différente établie au cours du Congrès d'Ankara, pour conclure avec un aperçu sur l'entretien du bois.

On doit reconnaître que les expériences particulières de Feilden, ainsi que son activité de direction et de consultation à l'échelle internationale, ont permis la rédaction d'un tour d'horizon extrêmement complet et actuel, de sorte que ce rapport peut être considéré presque comme un petit manuel sur ce thème spécifique et que l'on sent l'exigence et l'utilité à l'avenir d'autres documents semblables, pour lesquels il serait bon de fixer une périodicité régulière.

Comme nous l'avons dit plus haut, Feilden conclut son rapport en avançant trois propositions qu'il est bon de résumer, vu leur vaste portée:

1) chaque pays devrait documenter l'état de son artisanat traditionnel

et s'efforcer, autant que possible, de conserver la connaissance vivante des qualifications et des technologies anciennes;

2) il serait nécessaire de rédiger l'histoire de la technologie de l'Amérique pré-colombienne et de l'Asie orientale, demandées par l'UNESCO afin de favoriser les études sur la conservation dans ces régions;

3) les Comités nationaux de l'ICOMOS sont priés de fournir des renseignements sur les causes typiques de dégradation des édifices, surtout en ce qui concerne les insectes, la pollution atmosphérique et l'acidité de la pluie;

4) l'UNESCO devrait programmer les recherches visant à réduire la pollution atmosphérique causée par les installations de chauffage petites et moyennes;

5) d'autres recherches devraient concerner les dommages causés aux édifices historiques par les vibrations dues à la circulation, dans le but d'établir des normes adéquates;

6) enfin, les Comités nationaux de l'ICOMOS devraient réaliser des recherches spécifiques sur l'efficacité des anciennes techniques de conservation des pierres et du bois.

J'espère que les propositions de Feilden seront approuvées et surtout que l'on pourra entamer — le plus tôt possible — les recherches complexes suggérées par lui. La validité de notre association peut trouver ici un vaste banc d'essai.

Application de la recherche scientifique et de la technologie à l'analyse et à la consolidation des structures architecturales

Quant aux problèmes qui ont trait aux structures et à la statique des édifices anciens, le rapport de Di Pasquale — outre à rendre compte des rapports précieux présentés au Colloque — fait preuve d'une intériorité consciente et d'une ouverture vers l'avenir qui se termine par la proposition de relier notre association aux institutions internationales qui opèrent dans le domaine de l'ingénierie structurale et de la mécanique théorique et appliquée.

C'est la première fois que l'ICOMOS attire l'attention collective de ses membres sur des problèmes qui sont en général l'apanage exclusif des structuralistes et des savants. Il semble que le moment est venu pour nous de stimuler et d'encourager les recherches théoriques sur les maçonneries, d'autant plus que les méthodes et les matériaux les plus modernes — le béton armé et l'acier — prédominent dans le secteur des constructions, en mettant

de côté, ou plutôt en excluant fatalement toute enquête visant à la connaissance et à la conservation des techniques de maçonnerie.

Nous pouvons dire qu'aujourd'hui personne ne ferait des recherches sur les structures traditionnelles s'il n'existait pas des édifices du passé: les intérêts et les responsabilités dans ce secteur ne peuvent donc pas être séparés des programmes et de l'activité de l'ICOMOS. Di Pasquale déclare « l'enquête expérimentale trouve ici, plus qu'ailleurs, des significations précises: les nouvelles techniques d'intervention basées sur l'emploi de résines époxydes et collantes; celles qui sont fondées sur l'insertion de micro-pieux armés; celles plus variées qui visent à conférer à la masse de maçonnerie une capacité de résistance à traction au moyen d'insertions appropriées de distorsions ».

J'estime cependant que ces recherches et les applications qui en dérivent doivent être réalisées de façon différenciée, et ne doivent pas servir d'expérimentation « in corpore vili ». Toute tentative dans ce sens doit être naturellement rejetée, de même que l'on doit éviter toute déviation possible. C'est pourquoi il faut mettre les gens en garde contre le garantisme excessif des projets, contre l'emploi exagéré et les interventions sans discrimination qui peuvent enrichir les entreprises, mais qui forcent et dénaturent les structures traditionnelles.

De même, on ne doit pas envisager un trop grand nombre de substitutions des matériaux en vue, car il faut, autant que possible, assurer leur conservation et leur authenticité.

A partir de ces bases — qui visent à ne pas remplacer les matériaux et à ne pas les modifier — on peut indiquer des lignes de conduite susceptibles de nous renseigner aussi sur l'état des matériaux après des décennies et à la suite de phénomènes particuliers. Ceci permettra d'éclairer les opérateurs sur les réalisations techniques et de les renseigner sur la validité et la durabilité des opérations effectuées.

Je m'aperçois que je suis passé inconsciemment à préciser des hypothèses de travail basées sur l'expérimentation des systèmes d'intervention et de défense statique. Toutefois, je ne me sens pas fautif, car même la construction des biens architecturaux, auxquels s'adressent nos soins et nos intérêts scientifiques, fut réalisée par le passé sur la base d'expérimentations successives.

L'histoire de l'architecture ne se borne pas à fournir des exemples significatifs à ce sujet, mais elle se base en outre sur la recherche expérimentale. Vu que nous nous trouvons à Rome, nous ne pouvons pas ne pas rappeler les séries d'édifices en voûte et en dôme qui, à l'époque romaine, ont réussi à couvrir des surfaces très étendues, allant même jusqu'à mille mètres carrés, et qui ont connu par la suite un nouvel essor au cours de la Renaissance. Le projet et la construction de chaque édifice se basait sur

l'expérience précédente: d'où une suite continue de conquêtes spatiales et d'affirmations structurales fondées sur les réalisations précédentes. Leur histoire est l'histoire même du progrès technique dans le secteur des constructions.

Dans les interventions actuelles, nous devrions agir de la même façon, avec des méthodes de plus en plus efficaces et sophistiquées, vérifiées par les expériences précédentes. Les applications du béton armé dans la restauration témoignent de perfectionnements expérimentaux progressifs: à partir des réalisations massives d'il y a environ soixante-dix ans jusqu'à nos jours.

Le rapporteur désire cependant aller plus loin, au-delà de l'expérimentation, et il nous avertit que les enquêtes systématiques pourraient aboutir à la création d'une théorie générale pour les structures en maçonnerie; théorie qui, d'après lui, est déjà en gestation et dont il souhaite une définition totale, comme pour les structures en acier et en béton armé.

Di Pasquale passe ensuite au résumé de l'état des recherches théoriques sur les structures en maçonnerie, à partir des méthodes traditionnelles de vérification statique des structures en maçonnerie jusqu'au « calcul à rupture » plus récent et jusqu'au problème théorique de l'équilibre d'un moyen continu formé de parties élémentaires reliées entre elles. Deux lignes de recherche auxquelles s'ajoute un bref aperçu sur la théorie des états de coaction vers laquelle le rapporteur semble s'orienter plus particulièrement.

En passant aux techniques d'intervention structurelle, il aborde le thème de la détermination des causes de désagrégation et il résume les différents procédés de consolidation qui soulèvent la question fondamentale suivante: dans quelle mesure l'intervention doit-elle remplacer les parties endommagées, ou bien se borner à compléter les parties qui ne peuvent plus remplir entièrement leurs fonctions statiques? Et parfois, on ne peut même pas poser ce dilemme, car on doit conserver les paramètres extérieurs dans leur authenticité.

Les nouvelles techniques d'intervention sont ici résumées en quatre types différents: les micro-pieux; l'imbibition totale de résines synthétiques; l'introduction d'une charpente portante en acier ou en béton armé et enfin la précontrainte.

Après ce tour d'horizon sur le « status quaestionis », le rapporteur décrit dans les dernières pages les quelques rapports présentés qui, par la variété des sujets et la profondeur des enquêtes, témoignent de l'épanouissement des études sur le thème général des structures et de leur consolidation: un secteur d'activité qui se diversifie et s'étend de nos jours parallèlement à l'extension du concept de bien architectural et aux exigences d'une conservation plus consciente et efficace.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter un développement positif de la

relance des études sur les structures, tant dans le domaine des spéculations théoriques que dans celui des recherches expérimentales.

Organisation des services de tutelle, inventaires, formation professionnelle

Le rapport de Carlos Chanfon Olmos, rédigé en espagnol, est consacré principalement aux thèmes professionnels et reflète, dans un texte équilibré, les expériences et les inquiétudes de son pays, le Mexique, auquel nous devons rendre hommage pour son activité intense et pour les progrès réalisés dans l'organisation du travail de tutelle, ainsi que pour les résultats atteints au cours de l'opération de divulgation aux niveaux les plus divers. Il développe sa pensée dans un langage discursif, en insérant des récapitulations et des remarques sur les documents qui lui sont parvenus, un matériel qu'il juge intéressant et qui témoigne de l'importance que les membres de l'ICOMOS attribuent aux thèmes de cette Section.

Chanfon ne considère pas des niveaux professionnels autres que ceux de l'ICOMOS, une organisation formée d'architectes. C'est pourquoi le problème des cadres opérationnels n'est pas en rapport avec l'aspect professionnel traité dans cet exposé, mais il a déjà été abordé dans le rapport de Bernard Feilden. Toutefois, nous saisissons l'occasion pour souligner de nouveau l'importance exceptionnelle de tous les collaborateurs dans le domaine des opérations de restauration si difficiles et complexes. En outre, nous nous sentons en devoir d'intensifier tous les efforts en vue de conserver les techniques opérationnelles traditionnelles, là où elles sont encore pratiquées, et de stimuler leur étude et leur interprétation lorsqu'elles sont désormais dépassées.

Le rapporteur nous annonce en premier lieu qu'il parlera de pays jeunes et de pays mûrs au cours de cet « excursus » sur l'activité professionnelle. Il se rapporte opportunément à la mesure de l'homme et à son âge afin de caractériser les étapes du développement dans les divers pays; pourquoi alors ne pas parler aussi des pays âgés, en complétant ainsi la vision caractéristique des trois âges de l'homme, représentée dans un grand nombre de tableaux célèbres?

Cette dernière condition humaine comprend entre autres les qualités positives d'une expérience et d'une sagesse supérieures. Dans ces pays, l'histoire des restaurations effectuées nous apprend beaucoup de choses, et parfois même les interventions scrupuleuses que nous considérons comme une conquête typique de la restauration moderne.

Après avoir éclairci que, afin d'éviter les malentendus, il résume notre

figure professionnelle par la définition de « conservateur-restaurateur », et après avoir dûment mentionné les difficultés financières et d'organisation qui existent dans tous les pays, le rapporteur expose les thèmes relatifs à la formation professionnelle en les répartissant en trois paragraphes: ces thèmes sont donc examinés et différenciés d'après les mobiles, les protagonistes et enfin les méthodes les plus conseillées. Ces trois brefs chapitres s'intitulent en effet: « Pourquoi », « Qui » et « Comment », et le rapporteur y insère et y décrit les rapports de cette Section.

L'architecte est la personnalité la plus indiquée pour jouer le rôle de restaurateur des biens architecturaux, surtout en tant que connaisseur des valeurs intrinsèques des anciens édifices qui pourraient échapper à d'autres personnes munies d'une formation différente; mais il ne serait pas particulièrement indiqué en tant qu'artiste, pour la même raison qui nous pousse à ne plus confier la restauration des tableaux et des sculptures à des artistes purs, peintres et sculpteurs.

Le rapporteur assure que tous les textes qu'il a reçus conviennent de la nécessité d'une caractérisation professionnelle sérieuse, basée sur une formation interdisciplinaire à l'échelle universitaire et accompagnée d'une expérience pratique. Personnellement, je suis d'accord avec cette approche, qui ne peut pas reconnaître à l'architecte non spécialisé toutes les capacités qui permettent d'opérer dans ce secteur; je désire seulement préciser que la qualification nécessaire devrait être acquise, de préférence, grâce à des cours spécifiques post-graduate, de un ou deux ans. J'estime que c'est la meilleure façon d'assurer aux étudiants des informations de base adéquates et de mieux caractériser, au plan scientifique, la dignité des études et la valeur du diplôme final.

Afin de développer le discours de Chanfon, j'ajouterai que, si nous voulons maintenir les niveaux élevés des restaurations, nous devons présenter des éléments très compétents. Si, comme le rappelle le rapporteur, nous devons nous méfier d'un excès de moyens financiers et d'offre professionnelle, j'estime par contre que nous pouvons toujours souhaiter une formation très poussée pour les architectes restaurateurs, ce qui permettra de faire face à toutes les situations d'une manière plus appropriée.

Le thème qui a trait à l'enseignement soulève un autre problème: celui des travaux pratiques pour entraîner les élèves. Il s'agit d'un secteur d'activité auquel Chanfon croit beaucoup. Il est sans aucun doute indispensable de connaître les méthodes et de garder les contacts avec la réalité opérationnelle afin d'habituer les jeunes à des choix intelligents et appropriés et pour les rendre conscients des difficultés opérationnelles. Cet apprentissage

est encore plus nécessaire, voire instinctif, dans les pays où ces techniques, auparavant inconnues, ont été importées depuis peu.

Il existe cependant un danger dans la volonté de développer cette expérimentation éducative, qui peut avoir des effets entraînants et peut-être même déformants dans l'esprit des étudiants: le fait de garder les jeunes dans les laboratoires et d'attirer longuement leur attention sur les modalités d'application risque de nous porter à attribuer moins d'importance aux fondements doctrinaux et à ne pas les discuter de façon exhaustive pour mieux les inculquer aux étudiants.

Il s'agit de bien choisir, dans la vaste gamme d'options entre les enseignements traditionnels et les travaux pratiques, la solution la plus appropriée. Malgré les différentes situations nationales, j'estime que les travaux pratiques ne doivent commencer ou se développer qu'après une période d'enseignement sur les principaux fondements de la restauration.

Il existe aussi, dans un grand nombre de pays, un problème « en amont », relatif à la formation des enseignants. Bien qu'on invite parfois des professeurs étrangers, le choix des enseignants représente toujours un problème national délicat, car c'est surtout de sa solution que dépend la possibilité d'assurer un niveau élevé de la profession et des études. C'est pourquoi on a proposé de consulter également des experts de psychologie de l'éducation en vue du recrutement et de la formation des professeurs.

En amont des problématiques de l'enseignement, se trouvent les choix et les questions relatives à la théorie de la restauration qui doit être à la base du système d'enseignement et de didactique. Un travail professionnel permanent doit reposer sur des fondements solides, en raison de sa responsabilité vis-à-vis de la société, et, en outre, il doit être organisé de façon à comprendre toutes les compétences: le rapport de Chanfon montre clairement sa préférence pour le travail d'équipe, qui ne doit pas exclure mais diriger harmonieusement tous les spécialistes.

Le rapporteur met ensuite en relief quelques projets en cours, relatifs à différentes expériences professionnelles, qui ont fourni une réponse concrète à l'exhortation formulée par Raymond Lemaire en 1976. Il s'agit d'un travail d'inventaire global sur l'architecture de la ville de New York, d'un projet pilote pour l'établissement de lexiques ou « thesauri » en plusieurs langues, liés aux antécédents historiques de la célèbre ville de Carthage, et enfin des résultats d'un programme visant à protéger le patrimoine culturel de l'Etat du Yucatan (Mexique).

Chanfon conclut en formulant des conclusions qui découlent de ses argumentations: j'espère qu'elles seront approuvées et je m'y associe avec con-

viction, même si j'ai envisagé l'opportunité de certaines retouches et de précisions.

J'ajouterais, en particulier, la proposition d'une recommandation spéciale aux différents Comités nationaux afin qu'ils prennent les mesures les plus aptes à exhorter et à pousser leurs pays respectifs à examiner les problèmes de la conservation du patrimoine architectural, dans une vision globale qui permette de réaliser une programmation des interventions, même à longue échéance. Ceci devrait s'avérer possible vu que, dans un très grand nombre de pays, les biens architecturaux font presque tous partie du patrimoine commun.

Ce n'est que si, en partant des réalités sociales du pays, on répond de façon satisfaisante aux attentes, en programmant les travaux de conservation, que l'on pourra aboutir à une activité professionnelle rentable.

Pour conclure, je désire remarquer que l'activité professionnelle des membres de l'ICOMOS ne devrait pas se développer totalement dans les différentes phases du projet et de la réalisation des restaurations; même l'étude et la divulgation scientifique des monuments doivent avoir une part spécifique dans cette activité. Si nous désirons aimer et mettre en valeur les biens architecturaux, nous devrions les connaître et les faire connaître, en montrant la valeur de leurs témoignages qui représentent une histoire murale de l'humanité pouvant être lue par tous car elle est écrite uniquement grâce à la magie de l'architecture.